

Cervon



Le mot du maire

Madame, Monsieur,

Depuis lundi, nous sommes entrés dans une phase progressive de reprise d'activité. La mairie ouvre de nouveau ses portes au public, mais pas comme avant... L'école reprend pour une partie des élèves le 14 mai mais pas comme avant... Pour prendre soin des autres, pour prendre soin de soi, de nombreuses mesures sanitaires continuent d'être appliquées. Il ne faut surtout pas oublier qu'à ce jour, nous n'avons pas d'autres armes contre ce virus que ces quelques gestes « barrière ». Ils semblent dérisoires parfois face à cette maladie mais ils sont essentiels ! Ils doivent être pratiqués par tous maintenant.

Les commerçants locaux, pour beaucoup, peuvent aussi, de nouveau, accueillir les clients, et ils en auront besoin pour se relever de cette longue période d'inactivité. Les restaurants et les cafés qui font partie de ceux qui doivent encore attendre auront eux aussi besoin de notre soutien le moment venu.

J'attends avec impatience la fin de la livraison des derniers masques à la communauté de communes afin de pouvoir commencer la distribution à vos domiciles. Sur les 1300 masques commandés, nous en avons reçus 490. Ils ne dispenseront en rien des gestes barrière mais les complètent assurément, ils ne protègent pas celui qui le porte mais protège les autres et c'est déjà beaucoup.

Le présent bulletin est le dernier de cette série exceptionnelle que nous avons publiée pendant toute la durée du confinement. Ces lettres d'informations que vous avez reçues chaque semaine nous ont permis de garder un lien avec vous, de rendre les services utiles aux plus isolés, de relayer les informations indispensables... Cela nous a permis aussi de partager de bons moments, de mettre en route des gestes de solidarité (les courses pour la voisine, les masques artisanaux...), d'échanger des photos de ces semaines de confinement, de distribuer des mercis à ceux qui ont été là... cela aussi était nécessaire ! Le 2 juin, une nouvelle étape sera encore franchie. Si de nouvelles informations importantes devaient vous être communiquées, nous publierons un nouveau bulletin.

Prenez soin de vous. Fabien

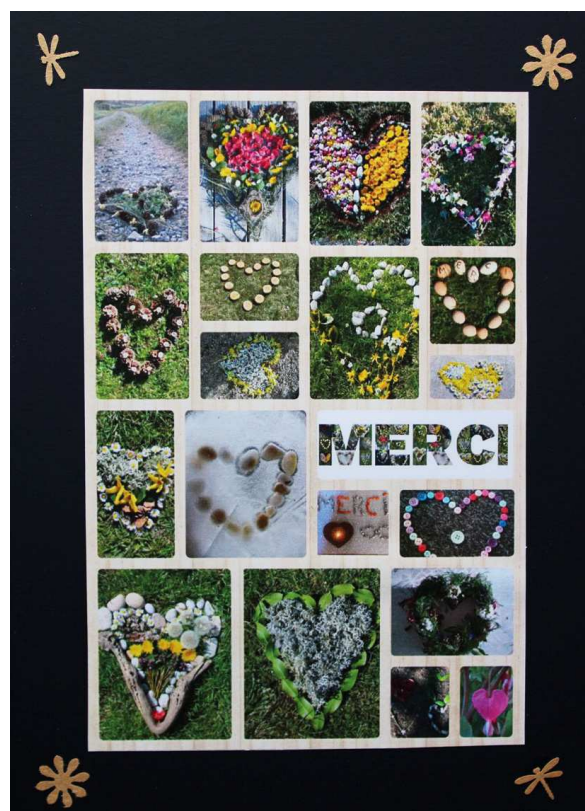
Les infos pratiques

Les masques

Les conseillers de vos hameaux ont chacun une dizaine de masques faits « maison » qui peuvent être donnés pour vous dépanner en attendant la distribution à domicile. Contacter la mairie au 03 86 20 08 29 aux heures d'ouverture. Des masques sont aussi disponibles en pharmacie et dans les grandes surfaces.

Les cartes de déchetterie

Vous n'avez pas retiré votre carte de déchetterie ? Appelez en mairie 03 86 20 08 29. Elle vous sera portée pour limiter le nombre de personnes dans la mairie.



Les infos locales

Installation du Conseil Municipal

Le Premier ministre a annoncé que les conseils municipaux qui ont été élus au complet au premier tour pourront être installés d'ici la fin du mois de mai.

Le calendrier d'installation est le suivant :

- un décret publié le 15 mai prochain fixera la date d'entrée en fonction des conseils municipaux et communautaires le 18 mai ;
- la première réunion du conseil municipal qui permettra notamment l'élection du maire et des adjoints se tiendra dans les 5 à 10 jours après la date d'entrée en fonction des conseillers municipaux, soit entre le samedi 23 mai et le jeudi 28 mai 2020.

Les réunions des conseils municipaux devront être organisées dans le respect des conditions sanitaires strictes, telles que préconisées par le Conseil scientifique

Horaire de la mairie

Mardi, jeudi, vendredi, samedi – ouverte au public de 9h30 à 11h30 – sur rendez-vous l'après-midi.

Réouverture des écoles

Jusqu'au 2 juin, les deux classes accueillent les élèves de Grande Section, CP et CM2 en priorité ainsi que les enfants dont les deux parents travaillent. L'idée est, dans un premier temps, d'accueillir un très petit effectif afin de faciliter la mise en place du protocole sanitaire. Ce dispositif est sans doute appelé à évoluer dans les prochaines semaines.

La cantine, la garderie et les transports scolaires fonctionnent de façon aménagée aussi.

Commémoration du 8 mai

La commémoration du 8 mai 1945 a eu une teinte toute particulière cette année. Sans les membres des anciens combattants, sans porte-drapeaux, sans enfants ni public. Après avoir lu le message du Président de la République, le maire et le premier adjoint ont déposé la gerbe des Anciens Combattants au pied du monument et observé une minute de silence. Vous êtes nombreux à vous être associés à cette cérémonie en pavoisant vos jardins, fenêtres et balcons.



Les infos officielles

Les mesures présentées dans le bulletin n°7 sont effectives. Au delà de 100km à vol d'oiseau de votre domicile ou en cas de trajet en dehors du département, il est nécessaire de remplir une déclaration de déplacement que vous pouvez télécharger sur le site de la commune cervon.fr ou venir récupérer sur la porte de la mairie. (Remarque : vous n'avez pas besoin d'attestation pour sortir du département si ce déplacement reste dans un rayon de 100km autour de votre domicile.)

Des informations précises sont disponibles sur le site du gouvernement :

gouvernement.fr/info-coronavirus

Un numéro vert répond à vos questions sur le Coronavirus COVID-19 en permanence, 24h/24 et 7j/7 : **0 800 130 000**

Des informations régionales sont disponibles sur la page facebook de Mme la Préfète de la Nièvre.